



Extrait du procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Valérien-de-Milton tenue le 02 octobre 2017 à 20H00 à l'hôtel de ville sis au 960 Chemin Milton à Saint-Valérien-de-Milton à laquelle sont présents :

Madame Raymonde Plamondon

Maire

Madame Huguette Benoit

Monsieur Luc Tétreault

Monsieur Rémi Tétreault

Monsieur Serge Ménard

Madame Noëlle Jodoin

Monsieur Jean-Guy Jacques

Tous membres du Conseil formant quorum sous la présidence de madame le Maire.

Monsieur Robert Leclerc, directeur général et secrétaire-trésorier, est aussi présent.

Madame Huguette Benoit se retire de la table des délibérations pour le sujet suivant.

Municipalité alliée contre la violence conjugale

ATTENDU que la *Charte des droits et libertés de la personne* reconnaît que tout être humain a droit à la vie ainsi qu'à la sûreté, à l'intégrité et à la liberté de sa personne (article 1);

ATTENDU que c'est dans la sphère privée que ce droit est le plus menacé pour les femmes et, qu'en 2014, les services de police du Québec ont enregistré 18 746 cas d'infractions contre la personne en contexte conjugal;

ATTENDU que le Québec s'est doté depuis 1995 d'une politique d'intervention en matière de violence conjugale;

ATTENDU qu'il existe un large consensus en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes;

ATTENDU que malgré les efforts faits, la violence conjugale existe toujours et constitue un frein à l'atteinte de cette égalité;

ATTENDU que lors des 12 jours d'action pour l'élimination de la violence envers les femmes du 25 novembre au 6 décembre, des actions ont lieu à travers le Québec;

ATTENDU que comme gouvernement de proximité, il y a lieu d'appuyer les efforts du Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale et de ses maisons membres pour sensibiliser les citoyennes et les citoyens contre la violence conjugale;

Résolution 346-10-2017

Il est proposé par madame Noëlle Jodoin, appuyé par monsieur Serge Ménard et résolu à l'unanimité des conseillers et des conseillers de proclamer la Municipalité de Saint-Valérien-de-Milton, municipalité alliée contre la violence conjugale.

Madame Huguette Benoit reprend son siège à la table des délibérations.

Copie vidimée conforme donnée à Saint-Valérien-de-Milton ce 03 octobre 2017

Le directeur général et secrétaire-trésorier,


Robert Leclerc

960, chemin de Milton
Saint-Valérien-de-Milton (Qc) J0H 2B0

administration.st-valerien@mr.maskoutains.qc.ca

Téléphone : (450) 549-2463
Télécopieur : (450) 549-2993